

## PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 6 novembre 2017

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### Redynamisation des centre-villes des villes moyennes

La Région Grand Est est, avec les régions Occitanie et Centre-Val de Loire, l'une des 3 régions bénéficiant de l'expérimentation nationale de redynamisation des centres villes des villes moyennes, expérimentation coordonnée au niveau national par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires).

Parmi les 17 villes de l'expérimentation, 7 sont situées dans le Grand Est : Sedan, Longwy, Bar-le-Duc, Chaumont, Lunéville, Saint-Dié-des-Vosges et Guebwiller.

Ce 6 novembre à Saint-Dié-des-Vosges, Monsieur Jean-Luc MARX, Préfet de région, a procédé avec les maires et représentants des 7 villes et en présence d'une soixantaine de partenaires acteurs (Conseil régional, Conseils départementaux, Association Sites et Cités remarquables, CAUE, Caisse des Dépôts et Consignations notamment) au lancement de cette expérimentation en région.

Chacune des 7 villes a pu présenter ses enjeux de revitalisation et exprimer ses attentes vis-à-vis de l'expérimentation à laquelle elles participent.

#### **Pourquoi une expérimentation ciblée sur les villes moyennes ?**

Déjà, les travaux engagés par les services de l'État pour le diagnostic régional Grand Est en amont de la réforme territoriale en 2015, puis dans le cadre de la contribution à la stratégie du Schéma régional d'aménagement et de développement (SRADDET) Grand Est conduit par le Conseil régional, ont montré que ce sont bien les territoires ruraux les moins denses, éloignés de l'influence d'un pôle urbain, qui concentrent les difficultés socio-économiques.

Sur ces territoires, le rôle des villes moyennes, pôles de services, est essentiel. Pourtant, ces villes sont souvent confrontées à un déficit d'attractivité : dévitalisation de leur centre par l'affaiblissement du tissu commercial, l'importante vacance dans le parc de logements en raison d'un bâti ancien et ne répondant plus aux attentes des habitants, les problèmes d'accessibilité dans un centre ancien...

Le rapport « DAUGE » remis au Premier ministre en décembre 2016 avait montré la nécessité de lancer un plan d'action en faveur des villes moyennes patrimoniales, en s'appliquant à déployer des plans d'actions transversaux, alliant développement économique, actions en faveur de l'Habitat, et en prenant le patrimoine bâti ancien non pas comme un handicap, mais comme un atout pour l'attractivité de ces villes.

## PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

### **De quoi vont bénéficier les villes de l'expérimentation ?**

Plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées.

Sur les 6 « Ateliers des Territoires » qui seront menés au niveau national, 2 le seront au bénéfice de Saint-Dié-des-Vosges d'une part et du binôme Bar-le-Duc et Chaumont d'autre part. Sur une durée de 9 mois environ, ces trois villes vont bénéficier de l'accompagnement d'un bureau d'études pluridisciplinaire sous la coordination des services de l'État (DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Il s'agira d'accompagner les villes dans :

- l'élaboration de la stratégie de revitalisation de leur centre-ville, en concevant cette stratégie à l'échelle intercommunale ;
- la définition des moyens à mobiliser et actions à mener pour que leur centre ancien et leur patrimoine bâti et culturel soient au centre de leur projet de revitalisation.

Ensuite, deux villes vont bénéficier d'une mission plus courte, appelée « Mission AIDER » (Appui Interministériel au Développement et à l'Expertise en milieu Rural), dispositif issu du Comité Interministériel aux Ruralités de mars 2015. Cette mission mobilise sur environ 5 mois l'expertise de membres de corps d'inspection ou de contrôle de l'État pour des missions d'appui à un projet de territoire et/ou à la résolution de difficultés particulières liées à des projets complexes.

Enfin, une étude-action, sous maîtrise d'ouvrage de la Préfecture de région, est menée sur une durée de 5 mois. Débutant mi-novembre, elle permettra aux 7 villes de l'expérimentation de participer à 5 séminaires d'une demi-journée, dont le dernier rassemblera les 47 villes moyennes du Grand Est (dont la population de l'Unité urbaine est comprise entre 10 000 et 100 000 habitants).

Cet appui ciblé sur l'ingénierie est naturellement complété par l'ensemble des moyens dédiés à l'accompagnement des investissements réalisés par les collectivités. Ces différents outils, présentés par les services de l'État (DREAL, DIRECCTE, DRAC) et du Conseil régional au cours de la réunion de Saint Dié des Vosges, dressant ainsi un panorama complet des aides existantes, qui seront enrichies d'ici à la fin de l'année 2017 par l'annonce d'un plan national en faveur des villes moyennes.